



**MAIRIE DE MALLEMORT**

COURS VICTOR HUGO

13370 MALLEMORT

Tel : 04.90.59.11.05

Courriel : [compta@mallemort13.fr](mailto:compta@mallemort13.fr)

### **Accord-cadre de fournitures**

La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du code de la commande publique.

---

# **FOURNITURE DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET EPI**

N° 2019 21

---

**Avis d'appel public à la concurrence  
(Publicité)**

***Date limite de réception des offres : 31/10/2019 à 12:00***

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

MAIRIE DE MALLEMORT

COURS VICTOR HUGO

13370 MALLEMORT

Téléphone : 04.90.59.11.05

Fax : 04.90.59.15.62

Adresse internet : <http://www.mallemortdeprovence.fr>E-Mail : [compta@mallemort13.fr](mailto:compta@mallemort13.fr)

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet de l'accord-cadre :**

FOURNITURE DE VETEMENTS DE TRAVAIL ET EPI - Marché de fourniture de vêtements de travail et équipement de protection individuelle

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

**Lieu principal de livraison :**

Commune de Mallemort

Code NUTS : FR824

**CPV global à la consultation****CPV principal :** 18110000-3**CPV propre à chaque lot**

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

**Dévolution en marchés séparés***Informations sur les lots :***Lot n°1 Fourniture de vêtements de travail et EPI Service Restauration****Lot n°2 Fourniture de vêtements de travail et EPI Service Education****Lot n°3 Fourniture de vêtements de travail et EPI Service Technique****Pour le Lot n°1 Fourniture de vêtements de travail et EPI Service Restauration**

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période initiale est de 1 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 4 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 1 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 4 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 1 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 4 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 1 500.00 euros HT.  
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 4 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°2 Fourniture de vêtements de travail et EPI Service Education**

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période initiale est de 6 000.00 euros HT.  
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 12 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 6 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 12 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 6 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 12 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 6 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 12 000.00 euros HT.

**Pour le Lot n°3 Fourniture de vêtements de travail et EPI Service Technique**

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période initiale est de 8 000.00 euros HT.  
Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 15 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 8 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 15 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 8 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 15 000.00 euros HT.

Le montant minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 8 000.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 15 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre relatif au lot a une durée initiale de 1 année(s).

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 1 année(s).

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

**Interdiction de soumissionner**

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 5 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant,

le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation de l'accord-cadre public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un accord-cadre public antérieur.

**Présentation de candidature :**

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

**Aptitude :**

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

**Procédure :** MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : 2019 21

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/09/2019*

*Date limite de réception des offres : 31/10/2019 à 12 : 00*

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Délivrance du DCE**

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

**Informations sur les reconductions :**

**pour le lot n°1 Fourniture de vêtements de travail et EPI Service Restauration :**

Reconduction annuelle à la date de signature du marché.

**pour le lot n°2 Fourniture de vêtements de travail et EPI Service Education :**

Reconduction annuelle à la date de signature du marché.

**pour le lot n°3 Fourniture de vêtements de travail et EPI Service Technique :**

Reconduction annuelle à la date de signature du marché.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre** : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

TA de Marseille

#### **Conditions de remise des candidatures**

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

#### **Signature des documents transmis par le candidat**

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres.

#### **Autres Informations**

**Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.**

#### **Echantillons, vestiaires**

Les échantillons devront impérativement être déposés en mairie ou envoyés par tout moyen à la convenance des candidats **avant la date limite de réception des plis** (voir le règlement de consultation pour les conditions de mise en œuvre).